

Les séries télévisées mettant en scène la «police scientifique» véhiculent parfois des idées fausses. Le lieutenant Pairon démystifie le pouvoir des «experts»

Entretien Sarah Caillaud Photo Sébastien Laval

# Enquêtes criminelles fiction et réalité

**O**fficier de gendarmerie, le lieutenant Christian Pairon décrit le fonctionnement et les étapes d'une enquête criminelle en France. Après dix-huit ans passés en service enquête notamment en tant que technicien de scène de crime (Technicien en Identification Criminelle), il nous explique en quoi les séries télévisées où l'on voit à l'œuvre la «police scientifique» ne sont pas toujours le reflet exact de la réalité.

**L'Actualité. – Les séries télévisées sur la «police scientifique» connaissent un véritable succès. Mais sont-elles fidèles à votre quotidien ?**

**Christian Pairon.** – Dans l'ensemble, je trouve ces séries assez réalistes. Les techniques de prélèvements mises en œuvre dans ces fictions sont assez fidèles à la réalité. Dans *Les experts à Miami* par exemple, on les voit rechercher des cheveux avec du scotch sur le tissu d'un véhicule, c'est exactement de cette manière que nous opérons. Les techniques utilisées pour révéler les traces de sang sont également similaires aux nôtres. Il y a cependant quelques incohérences. Notre rapidité d'action est très loin de celle des séries. On y voit des analyses ADN réalisées dans des temps record alors que, dans la réalité, celles-ci peuvent prendre plusieurs jours voire plusieurs mois. De plus, je trouve qu'ils ne prennent pas suffisamment de précautions sur la scène de crime.

**Quelles précautions prenez-vous donc lorsque vous intervenez sur une scène de crime ?**

Nous partons du principe que chaque intervention laisse des traces. Sur une scène de crime, l'objectif principal est donc de préserver les indices laissés par le ou les auteur(s) des faits. Il peut s'agir par exemple de mégots, d'empreintes digitales, des traces d'ADN, etc. Pour limiter l'intrusion d'éléments externes et

donc éviter de polluer la scène de crime, on «gèle les lieux» en prenant la précaution d'englober impérativement tous les indices et traces appartenant à la scène, et surtout, nous utilisons des combinaisons et des gants, précautions qui ne sont pas toujours présentées dans les séries télévisées. Sur une scène de crime traditionnelle, les techniciens de scène de crime fonctionnent en escargot, c'est-à-dire qu'ils partent du cadavre et élargissent la scène de crime jusqu'à ce qu'elle soit délimitée, intérieur et extérieur compris. A l'inverse, lors d'une explosion, ils partent de l'extérieur pour revenir au centre. Une fois délimitée, et cela est plutôt bien montré dans les séries, la scène de crime est filmée, photographiée et croquée de manière à pouvoir la reconstituer de façon très précise par la suite, éventuellement avec une modélisation en 3D.

**Dans quels types d'affaires, les experts scientifiques interviennent-ils ?**

La recherche d'indices relève aussi bien d'une enquête criminelle que délictuelle. Nous effectuons les mêmes recherches minutieuses pour un vol avec effraction qui relève du délit que pour des faits criminels tels les enlèvements d'enfants, les affaires de viols, les vols à main armée ou les homicides. C'est l'ampleur de l'enquête qui détermine les moyens techniques à mettre en œuvre. Par exemple, les morts par accident et par suicide, qui représentent la majorité des découvertes de cadavres en France, nécessitent un examen rigoureux du corps et des lieux car un suicide ou un banal accident peut en effet se révéler être un meurtre déguisé.

**Comment se déroule l'enquête criminelle ?**

Il existe plusieurs types d'enquêtes dans le droit pénal français : l'enquête sur flagrant délit qui inclut le délit et le crime flagrant, l'enquête préliminaire et enfin

l'enquête sur commission rogatoire. Lors d'un crime flagrant, un directeur d'enquête est désigné. Il travaille en partenariat avec un directeur opérationnel chargé de mettre en œuvre les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de l'enquête. Le directeur d'enquête est placé directement sous l'autorité judiciaire compétente : le procureur de la République. Si ce dernier estime que l'enquête doit être poursuivie ou s'il y a mise en examen d'un suspect, une information judiciaire est alors ouverte et c'est le juge d'instruction qui prend en charge le dossier. A l'heure actuelle, on tend de plus à plus à se rapprocher du modèle anglo-saxon avec un procureur gestionnaire à la fois de la partie enquête et instruction.

**Dans les séries policières, on voit un acteur réaliser l'enquête de A à Z, des prélèvements sur la scène de crime, à l'analyse des indices en passant par l'audition des témoins. Il semble que dans la réalité, les choses soient différentes ?**

A la différence de ce que montrent les séries télévisées, l'enquêteur est complètement séparé du technicien de scène de crime et des experts. Le technicien de scène de crime est chargé de la partie prélèvement des indices : recherche, découverte, prélèvement, conditionnement et transmission. L'analyse des indices est ensuite confiée à des experts. Pour la gendarmerie, la majorité des indices mis sous scellés sont envoyés dans les laboratoires de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) à Rosny-sous-Bois. Aucun de ces experts n'a un rôle d'enquêteur. Leur mission ne consiste pas à interpréter mais à apporter des précisions techniques sur les analyses effectuées. D'ailleurs, ils ne disposent pas des tenants et des aboutissants de l'enquête. Le directeur d'enquête s'appuie ensuite sur les constatations des techniciens de scène de crime et sur les résultats d'analyse des experts. Il a une vision globale de l'affaire. Sur certains homicides, il peut avoir sous son autorité une trentaine d'enquêteurs. Répartis en équipes, les enquêteurs travaillent sur des hypothèses différentes et le directeur d'enquête synthétise les éléments ramenés chaque soir par chaque groupe. Cela est d'ailleurs assez bien montré dans les séries télévisées.

**Les progrès de la science ont donc bouleversé les techniques de l'enquête policière.**

Les méthodes de prélèvements et d'analyse sont de plus en plus précises et performantes. Nous pouvons réaliser aujourd'hui des micro-prélèvements et les experts peuvent analyser des indices de l'ordre de l'infiniment petit. Il y a quatre ans, l'assassin de la jeune fille de l'île de Ré a ainsi été confondu et arrêté grâce à une trace d'ADN laissée sur les sous-vêtements de sa victime.

**Aujourd'hui, les aveux ne suffisent plus à condamner une personne. Les «preuves scientifiques», comme l'ADN, sont-elles devenues incontournables ?**

A l'heure actuelle, l'aveu n'est plus la reine des preuves, mais les indices matériels comme l'ADN ne font pas tout. L'ADN d'une personne peut se trouver sur les lieux d'un crime alors que celle-ci ne s'y trouvait pas au moment des faits. Certains criminels déposent même des éléments externes, tels des mégots, pour brouiller les pistes des enquêteurs. Si elle apporte des indices matériels indispensables, cette preuve scientifique doit s'accompagner d'une véritable enquête de fond et il n'y a pas d'enquête judiciaire sans une enquête de voisinage, de l'observation, des constatations et des auditions. L'ADN est un élément du «puzzle» qui permettra de confirmer ou d'infirmer une culpabilité. Autrement dit, les preuves scientifiques sont incontournables mais elles doivent être en concordance avec tous les autres éléments d'investigations. ■



**IRCGN : «VRAIS» EXPERTS**  
Les «preuves scientifiques» sont devenues incontournables et pour les analyser les forces de l'ordre font appel à des experts. Si la police possède sept laboratoires différents, la gendarmerie a choisi de regrouper toutes ses activités scientifiques à Rosny-sous-Bois. Créé en 1987, l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) est organisé en trois grandes divisions

criminalistiques : «physique et chimie», «ingénierie et numérique» et «identification humaine».

**EXPOSITION À L'ESPACE MENDÈS FRANCE**

Du 27 mai au 23 novembre 2008, les techniques de la «police scientifique» sont présentées et expliquées dans l'exposition «Scène de crime» créée par l'Espace Mendès France à Poitiers.